

ce cheval au
celà à la satis-
faisais pris le
car la maison
avait plus de

ais accusé de

on, car je por-
s et retirai ma

nce que le té-
la Cour pour
connaissance.
ne accusation
prouvai avoir
ché, et je fus
M. Weir fut
meurtre avait
commis, la
route, était
que le lieut.
pas tandis
peuple était

me de John
été en Cour
faubourg de
en novembre
ois. Je me
et d'autres
Madame St.
pes; j'étais
John Mason,
ne je sortais
le prendre
ferais avec
avançait à
ends pas le
mots "offi-
cembre; j'é-
l'entendre
rainte des
le prison-
antage.

is que je
Dr. Nel-
quand le
avant que
alarmée;

Denis le
à 5 ou 6
de garder
Nelson; je
le prison-
je restai
eutenant
as le pri-
jusqu'au
Nelson de
Le pri-
bayon-
son en-
e. Il y
s; je ne
r était là

avant. Il y avait beaucoup d'habitans autour, et je les engageai à se retirer, car j'étais effrayé que quelques uns des soldats ne survinssent et ne visissent le corps. Le Dr. McGregor, prit la garde du corps et je me retirai, car j'étais très affecté; je ne vis pas la montre, dans ce moment, mais on me dit qu'elle avait été trouvée sur son corps. La cour de Madame Ayotte, qui paraît être une cour à tan, s'étend aux bords de la rivière. Ce ne fut que par pure chance que nous trouvâmes le corps, car il y avait eu une croute de glace sur la rivière, pendant quatre jours avant.

MARIE LOUISE L'HUSSEY, veuve d'ALEXIS AYOTTE :—Je demeurais à St. Denis, en Novembre dernier, 1837; je quittai ma maison, à environ 9 heures, le 23 Novembre, et allai dans les concessions; ma maison est directement en front de celle de Mr. Bourdages; de ma maison, à travers la cour qui est une cour de tannerie, il y a environ 40 à 50 pieds au bord de la rivière; j'entendis du bruit devant ma maison, à environ 8 heures et demie du matin, et ma fille ainsi que moi allâmes sur la porte; je ne puis dire qui de nous ouvrit la porte; je vis un waggon devant ma maison, je ne vis personne dans le waggon; je vis quelque chose parmi les roues; je vis une personne se lever, un étranger; le prisonnier était là; Maillet et Pratt étaient là; je les vis tous les trois; j'étais très effrayée; je ne vis pas aucunes blessures; il paraissait être une personne dans le trouble; le prisonnier était à cheval; je ne sais pas s'il avait quelque chose dans ses mains; je n'entendis pas le bruit d'un fusil tandis que j'étais là; je vis l'un des trois frapper, je ne sais lequel, ni avec quoi; après le coup de Pratt, l'officier se leva, il ne tomba pas du premier coup donné par Pratt, car il était embarrassé dans les roues; l'officier parla anglais; je ne sais si c'est en suppliant ou non; je quittai immédiatement la maison; quand je quittai la maison, je pense que l'officier n'était pas mort; je ne sais si le prisonnier avait quelque chose dans ses mains ou non; je ne remarquai pas les cheveux ou l'habillement de l'officier; je ne revins pas à ma maison jusqu'après que le corps fut trouvé; quand je vis Pratt frapper, je puis dire positivement que le prisonnier était présent; je ne vis jamais le corps.

Transquestionné :—J'ai 57 ans; j'étais très effrayée; je ne puis dire combien de temps je restai là; je ne vis pas le prisonnier frapper; je quittai ma maison par peur; je ne puis dire qu'il y eut beaucoup de monde dans la rue; j'étais si alarmée, que je ne pus voir tout ce qui eut lieu; je dis ce que j'ai vu; je ne puis dire combien de coups Pratt donna; je ne vis pas Mignault; je vis Maillet.

LOUISE AYOTTE :—Je vivais à St. Denis en novembre 1837 avec ma mère, le dernier témoin. Le matin des troubles à St. Denis je ne sortis pas de la maison, qui était près de celle de M. Bourdages, jusqu'à ce que j'allai dehors avec ma mère; il n'y a pas une grande distance de notre maison au bord de la rivière. Vers 8 heures, je vis un waggon avec l'officier

dedans, un peu loin de nous, à deux ou trois acres de distance; je ne connais pas les personnes qui étaient présentes; j'ai fait une déclaration devant MM. Jones et Crebassa; je vis Jean Baptiste Maillet; je ne me rappelle pas d'avoir vu François Mignault. J'entendis dire que c'était un officier qui était dans le waggon; je vis le prisonnier arriver, il vint à cheval; je ne puis dire ce qu'il y avait dans ses mains; ma vue est aussi bonne que celle de ma mère; je vis là Joseph Pratt, le boulangier; je vis l'officier, le prisonnier, Joseph Pratt et Jean Baptiste Maillet; je ne vis pas l'officier sortir du waggon; je n'entendis pas le bruit d'un coup de fusil; je ne vis pas l'officier sur la terre; je ne vis pas le waggon arriver, je vis l'officier dans le waggon, à une distance de trois acres; je vis Pratt, Maillet et le prisonnier avec le waggon, venant de la direction de chez le Dr. Nelson, allant vers St. Charles; je ne pus voir si ses mains étaient liées; je n'eus jamais aucune conversation relativement au témoignage à être donné par moi dans cette cause; ayant examiné la déclaration qui m'est maintenant montrée, prise devant M. Crebassa, je déclare que la signature au bas est ma signature.

Transquestionnée :—Ma mère et moi sortirent immédiatement après; le waggon s'arrêta à environ un arpent de notre maison; les maisons de M. Bourdages et de M. Masse, sont à environ trois acres l'une de l'autre; quand je vis le waggon arriver, il était à environ deux ou trois acres de distance de moi; ma mère était avec moi; nous sortîmes de la porte ensemble; ma mère était effrayée autant que j'étais, et peut-être plus, étant plus âgée; la peur fut la cause que nous quittâmes la maison; nous primes la route qui conduit vers les concessions aussi loin que nous pûmes, cette route est éloignée de notre maison d'environ un acre; il fut rapporté et nous entendîmes dire ce matin là qu'un officier des troupes de sa majesté avait été fait prisonnier, sur sa route de Chambly, avec des dépêches, et que les troupes arrivaient à St. Denis; tout le village était alarmé; quelque temps après j'entendis tirer; je n'entendis pas tirer quand le waggon s'arrêta; c'était parceque nous entendîmes dire que les troupes venaient que nous étions effrayées.

La cour ici s'ajourna jusqu'au lendemain, mercredi, le jury restant sous la garde du shériff.

Séance du 4 septembre 1839.

FRANÇOIS MARCELEAU DIT LAJOIE :—J'ai toujours vécu à St. Denis; en novembre 1837, le jour où les troupes y arrivèrent pour la première fois, je vis un officier dans un waggon, en face la porte de la maison du Dr. Nelson, au pied de la galerie, j'étais sur la galerie, au moment, où j'entendais le rapport que l'officier avait été tué; je peux bien n'avoir pas entendu tout; mais j'entendis dire qu'il avait été tué près la maison de M. Bourdages, en face la porte de Cadieux; je n'allai pas de suite à la place; je passai là le même jour et